

# ARCHINUC

MAGAZINE  
ARCHITECTURE  
LUXEMBOURG

[NEWS|CONCOURS](#)

## «JONG MËTT»: LE PREMIER PRIX REVIENT À STDM ET TRACOL IMMOBILIER

Céline Coubray|20.04.2016



**Jong Mëtt par STDM**(illustrations: Quick it)

**1er prix pour STDM pour le concours «Jong Mëtt»**

**STDM et Tracol Immobilier ont remporté le premier prix du concours «Jong Mëtt» à Junglinster.**

La commune de Junglinster a organisé un concours pour le nouveau cœur de ville, «Jong Mëtt», un secteur dédié à accueillir avant tout de «jeunes familles». Tout comme il faut entendre le terme de «jeune famille» dans toute sa diversité (jeune couple avec enfants, une famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants, une famille recomposée avec des parents et enfants de tous les âges, un couple âgé recomposé sans enfant à domicile...), les logements proposés sont aussi conçus dans une mixité optimale. Cette approche doit permettre à une population variée (mixité d'âges, de revenus, mixité sociale, de constellations familiales) de cohabiter au fil du temps, en trouvant des réponses aux besoins qui évoluent au fur et à mesure de la vie.

Aussi, le programme se compose de trois immeubles à appartements dont deux d'entre eux peuvent accueillir, au rez-de-chaussée, des surfaces commerciales, crèche ou locaux pour professions libérales.

Sur le site prendront également place des maisons réparties en trois groupes de quatre unités. Dans chaque groupe, les implantations des maisons permettent de tirer parti au maximum des orientations, retrait, vues... Chaque maison possède son sous-sol privatif et la distribution intérieure peut évoluer au fur et à mesure des besoins (salon double hauteur ou hauteur simple avec ajout d'une chambre supplémentaire, possibilité de transformation pour PMR aisée, etc.). La notion de collectivité est renforcée: les logements sont organisés autour d'un jardin collectif partagé, les habitants bénéficient d'une salle commune pour leurs événements et fêtes, les enfants profitent d'une aire de jeux commune et d'un espace collectif couvert en cas d'intempérie. Le garage à vélos est également mutualisé, tout comme l'atelier pour le stockage du matériel d'entretien. Pour autant, le caractère privé et individuel n'est pas effacé et l'intimité de chaque habitation est préservée.



[http://archiduc.lu/a/detail/ar\\_news/jong-mett-le-premier-prix-revient-stdm-et-tracol/108864](http://archiduc.lu/a/detail/ar_news/jong-mett-le-premier-prix-revient-stdm-et-tracol/108864)